COMITE REGIONAL de NATATION du LANGUEDOC ROUSSILLON

Procès Verbal du Comité Directeur du 25 juin 2011 à 14 heures à Montpellier

Etaient présents :
Jean Marie APPENZELLER, Christian BAUER, Marc CRUBELLIER, Eric DUMOTIER, Richard LAGRAVE, Gérard NURIT, Christian RICOME, Caroline SUDRE, Dominique TRAIN, Gérard VERNEREY et Jacky VAYEUR.
Assistaient à la réunion :
Les Conseillers Techniques Thierry JAMET
Membres absents excusés :
Roger AZAM, Jean Paul BRUNETON, Ludivine CRUBELLIER, Magali FAUVEAU, Robert GIL, Françoise et Yves JARROUSSE, Annabelle LE GAL, Roland PFISZTER, Gérard PORTES, Michel PRECLOUX, Anne SARRUS.
Invités absents excusés :
Anne RIFF, Richard MARTINEZ, Joseph BRITTO et Henri GASTOU

Présence de 11/23, le quorum n'est pas atteint, ouverture de la réunion du Comité Directeur.

Ordre du Jour du Comité Directeur prévu était le suivant :
1.- Ouverture par le Président
2.- Travaux de préparation de la prochaine saison sportive
3.- Informations diverses reçues depuis le dernier CD.

I.- Adoption du PV de la réunion du Comité Directeur du 4 avril 2011

N'ayant pas la majorité, le quorum n'étant pas atteint, le PV est en report d'adoption.

II.- Travaux de préparation de la prochaine saison sportive

II.1.- Tarifs de la licence 2011/2012 :

Comme voté en Assemblée Générale depuis 2005, le comité régional augmentera sa tarification à l'image de la Fédération. La part fédérale de la licence à plein tarif augmente de 1.40 €, et de la licence à tarif réduit de 0.75 €.

Les nouveaux tarifs sont les suivants :

LICENCES Plein Tarif	Assurance de 0.15 € comprise	**33,00 €**
LICENCES Tarif réduit	Assurance de 0.15 € comprise	**20,00 €**

Part du Comité Régional			***Part de la Fédération***
(1) Tarif réduit	***8.00 €***	*Tarif réduit*	***12.00 €***
(2) Plein Tarif	***13.00 €***	*Plein Tarif*	***20.00 €***

(1) pour les 10 ans et moins (nés en 2001 et après) et les licences d'été. « Savoir Nager » (15€ sur tout le territoire, dont 11.50€ pour la FFN)
(2) Pour les plus de 10 ans (nés en 2000 et avant) pour toutes les disciplines et les autres activités suivantes : Aquaforme, récréatives, remise en forme et détente.
~~(3) Licence journalière à 10.00 €~~
(4) Agrément ENF de 30 € à 32.00 €

II.2.- Les récompenses fédérales 2011 :

Les récompenses fédérales 2011 :

Suite à la réception des **données fédérales (listing 2011)** des propositions, nous devions rendre à la fédération nos vœux de propositions pour le 17 juin 2011. Le Président a repris les propositions en suivant le même ordre que l'an dernier.

L'envoi effectué est :

Récompenses Fédérales - Médailles d'OR					
Nom	**Prénom**	**IUF**	**Club**	**Proposable**	**Propositions**
CHAFES	Rachel	141890	DOCKERS CLUB SETOIS	2005	**1**
Récompenses Fédérales - Médailles de VERMEIL					
Nom	**Prénom**	**IUF**	**Club**	**Proposable**	**Propositions**
ROUX	André	80633	NAUTIC CLUB NIMOIS	2010	**1**
LAUNE	Philippe	159582	E. MENDOIS NATATION	2003	**2**
Récompenses Fédérales - Médailles d'ARGENT					
Nom	**Prénom**	**IUF**	**Club**	**Proposable**	**Propositions**
LAGRAVE	Richard	50995	ASPTT MONTPELLIER	2005	**1**
PORTES	Gérard	80651	NAUTIC CLUB NIMOIS	2002	**2**
PRECLOUX	Michel	183841	CANET 66 NATATION	2007	**3**
Récompenses Fédérales - Médailles de BRONZE					
Nom	**Prénom**	**IUF**	**Club**	**Proposable**	**Propositions**
CRUBELLIER	Ludivine	184381	D. CLERMONT	2010	**1**
DUMOTIER	Eric	190117	SO BAGNOLS	2011	**2**
LEPINOY	Patrick	309768	DOCKERS CLUB SETOIS	2005	**3**
RANC	Joseph	90017	MONTPELLIER ANUC	2010	**4**
GRANDO	Alain	56430	CANET 66 NATATION	1993	**5**
Récompenses Fédérales - Diplômes de reconnaissance					
Nom	**Prénom**	**IUF**	**Club**	**Proposable**	**Propositions**
SUDRE	Caroline		Canet Natation 66		**1**
DUMOTIER	Nicole		SO Bagnols		**2**
BOSC	Albane		Comité Régional		**3**
CAILLAUD	Vanessa		CN St Cyprien		**4**

II.3.- La Formation :

1.- Présentation de l'article sur la formation fédérale des deux dernières années :

Pour la 1ère fois des Maîtres Nageurs Sauveteurs issus à 100% de la filière fédérale ont été diplômés à la session de juin 2011, par la Direction Régionale Jeunesse et Sport Cohésion Sociale de Montpellier. En effet, 11 jeunes entrés en formation à 16 ans, il y a 2 ans maintenant ont brillamment réussi les formations suivantes :

- → le Brevet Fédéral niveau 1,
- → le Sauv'Nage,
- → le diplôme de Premiers Secours Civiques Niveau 1,
- → l'Evaluateur Ecole de Natation Française Niveau 1,
- → le Brevet Fédéral niveau 2,
- → le Pass'Sport de l'Eau,
- → l'Officiel C et B de Natation,
- → l'Officiel B de Water Polo,
- → une initiation de Natation Synchronisée, Plongeon, Nage en Eau libre,
- → le diplôme de Premiers Secours en Equipe Niveau 1,
- → l'Evaluateur Ecole de Natation Française Niveau 2,

→ le Brevet National de Sauvetage et Secours Aquatique,
→ le Permis Bateau Côtier
Et
→ le Tronc Commun d'Educateur Sportif du 1er degré.

Ces formations ont été mises en place dans le cadre d'un calendrier intelligemment préparé par l'Equipe de formateurs de l'E.R.F.A.N. du Languedoc Roussillon composée de Gilles MICHEL, d'Adrien CRAMAIL, d'Albane BOSC Directrice de l'ERFAN, des CTR Thierry JAMET et Joseph BRITTO, sous la responsabilité de Jacky VAYEUR, Président du Comité Régional.

En effet mettre en place une telle formation pour des jeunes mineurs issue des 5 départements de la région Languedoc Roussillon mais aussi d'avoir la particularité d'avoir des origines de la Natation, du Water Polo et de la Natation Synchronisée n'est pas chose aisée.

Cette première formation se termine par un satisfecit général, qui a permis aux jeunes de s'investir avec leurs parents et de vivre deux années bien remplies, tout en préparant leur Bac et pour la majorité d'entre eux de le réussir.

Félicitons :

→ ANCELY Kloé du club du CN Castelnaudary,
→ BOULET Guilhem du CN Atlantie de ST CHELY D'APCHER,
→ CRAMAIL Romain du AGDE AASS,
→ GAILLARD Noémie du CN ST CYPRIEN,
→ GRANGER Clarisse du CN LIMOUX,
→ LATREILLE DE FOZIERES Enzo de l'AS La Vague Lodévoise de LODEVE,
→ LAURENT Johann de LAUDUN L'ARDOISE AC,
→ MICHEL Alice de Eveil MENDE Natation et du Languedoc Roussillon Water Polo filles,
→ TIZANE Marine du CN ST CYPRIEN,
→ VALANTIN Adrian de l'AS La Vague Lodévoise de LODEVE,
→ VEZON Sarah du NC NIMES.

L'ensemble des candidats devrait se diriger l'année prochaine sur le Brevet Fédéral 3.

Très peu d'entre eux semblent envisager de faire carrière dans la profession mais tous souhaitent s'investir et aider leur club dans l'encadrement des jeunes.

Cette formation fédérale exemplaire a su répondre à l'attente des clubs, des stagiaires, des parents de stagiaires, et de la Fédération Française de Natation dans son nouveau dispositif.

De nouvelles promotions débuteront en octobre, ne doutons pas de la réussite exemplaire de celle-ci même si aujourd'hui le diplôme de Maître Nageur Sauveteur, ne sera plus le même en devenant le Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport des Activités Aquatiques de la Natation (BP JEPS AAN).

2.- Présentation des formations à lancer dès octobre :

Un plan de formation sera réalisé et présenté à uniformation, des formations diplômantes et fédérales aux formations de bénévoles, d'officiels, informatique…

Il faudrait que les commissions impliquées nous fournissent impérativement et rapidement les dates, lieux et intervenants de leurs formations 2011/2012 respectives, afin de pouvoir chiffrer nos actions dans le but d'obtenir des aides.

Une réorganisation structurelle de l'ERFAN et de l'ETR seront nécessaires pour mettre en place toutes les formations envisagées : BP JEPS AAN (en attente d'habilitation DRDJS), Assistant de Club, BF1, BF2, UC Communes, PSC1, PSE1, BNSSA, Evaluateur 1, Evaluateur 2, Evaluateur 3, Formation des Officiels, Informatique, entraîneurs…

Puis une formation BF3, un DE pour le début de l'an prochain.

Les documents sont en cours d'élaboration.

Présentation de la filière d'encadrement et des réformes :

Diaporama la filière d'encadrement sur le site

Diaporama la réforme des diplômes sur le site

Documents Assistant, BF1, BF2 sur le site

Le Président vous demande de bien vouloir accepter la validation des deux conventions suivantes qui seront signées dès juillet.

La convention avec la FNMNS suite à réunion du 9 mai 2011

La convention avec les STAPS suite à la réunion du 7 juin 2011

La création avec les autres fédérations d'une Commission Régional des Activités Aquatiques déclinaison du CIAA au niveau fédéral.

Les tarifs de la formation seront les suivants :

Difficultés majeurs de trouver un prix attractif sans pour autant mettre en péril notre situation financière.

Les nageurs licenciés en Languedoc-Roussillon depuis plus trois ans, ainsi que les athlètes de Haut niveau inscrits sur les listes ministérielles licenciés en Languedoc-Roussillon depuis plus de 2 ans, bénéficieront d'une remise de 150.00€ comme mentionnés ci-dessous.

Assistant de club	:	30.00 € + 200.00 € (350.00 € - 150.00 €)	=	230.00 €
Brevet Fédéral 1	:	30.00 € + 480.00 € (630.00 € - 150.00 €)	=	510.00 €
PSC1	:	100.00 € - 20.00 €	=	80.00 €
Brevet Fédéral 1 + PSC1	:	30.00 € + 560.00 € (710.00 € - 150.00 €)	=	590.00 €
Brevet Fédéral 2	:	30.00 € + 680.00 € (830.00 € - 150.00 €)	=	710.00 €
Unités communes 1, 3, 9	:	30.00 € + 400 +750 + 750	=	1930.00 €

Le BP JEPS AAN par la voie fédérale reviendrait à : 3 460.00 € ou 3.960.00 €

Le coût du BP JEPS AAN par la voie normale serait de : 4500 ou 5000 €

II.4.- La commission Sportive du 10 juin 2011

La commission Sportive du 10 juin 2011

Transmis à tous les élus avant la réunion sera saisie sur le site.

A.- Le projet de Calendrier Sportif Régional 2011/2012

B.- Précisions fédérales concernant l'organisation des compétitions pour la saison sportive 2011/2012 ou rappel !

C.- Présentation par Christian BAUER et Jacky VAYEUR du projet d'aides financières du CR Natation pour les clubs ayant des sportifs de « haut-niveau » et sportifs à « fort potentiel » identifiés dans un collectif régional.

1.- Le collectif 2011 :

- **COLLECTIF BENJAMINS :**

Pour appartenir au collectif régional benjamin, il faut être classé dans les 30 premiers français au natathlon national à l'issue des éliminatoires.

Dames :

Aune Marie (19ème) Canet 66

Droguet jeanne (30ème) DFC Sète

Messieurs :

Cabassus Florent (16ème) Manuc

- **COLLECTIF MINIMES :**

Pour appartenir au collectif régional minime, il faut être inscrit sur une liste ministérielle « jeune » ou « espoir » 2010/2011 et avoir, avec la saison en cours, trois saisons de licences dans une structure régionale.

Maurel sonia Manuc
Fafet carmen DFC Sete
Scordia Melina Ales
Barbes Pierrick Ales
Dieudonne Louis DFC Sete
Gast Clement Manuc
Castellon oriane Asptt
Mazoyer charlotte Canet 66
Xavier Lea Asptt
Bonnefond Axel DFC Sete
Fulton Benjamin Asptt
Pont sebastien Nimes

- **COLLECTIF CADETS :**

Pour appartenir au collectif régional cadet, il faut être inscrit sur une liste ministérielle « jeune » ou « espoir » 2010/2011 et avoir, avec la saison en cours, trois saisons de licences dans une structure régionale.

Polit Claire ASPTT
Melinas Antoine Ales
Lavergne Camille St Esteve
Meyer Julie St Esteve
Vaisse Sarah Font Romeu
Longuemart Thibaut Nimes
Mrowinski Romain Ales
Garidel Delphine Nimes
Pereira Charlotte Manuc

- **COLLECTIF JUNIORS :**

Pour appartenir au collectif régional Junior, il faut avoir été finaliste A ou B aux Championnats de France « élite » de Strasbourg 2011 ou finaliste A aux Championnats de France « jeunes » de Dijon 2011 et avoir, avec la saison en cours, trois saisons de licences dans une structure régionale.

Dodin Julien Asptt
Vigroux Sebastien Asptt
Causse Camille Ales
Fabre Margaux Canet 66
Baroni Alex Canet 66
Ferrary Geoffroy Canet 66
Gueydan Aurelie Ales
Berrada Morad Nimes

- **COLLECTIF SENIORS**

Pour appartenir au collectif régional Senior, il faut avoir été finaliste A ou B aux Championnats de France « élite » de Strasbourg 2011 et avoir, avec la saison en cours, trois saisons de licences dans une structure régionale.

Soulier Christophe Manuc
Liminana Arielle Narbonne
Babou Fany St Esteve
Rondan arnaud Nimes

2.- Participation financière du comité régional dans la cadre de l'accès vers le haut niveau aux clubs de la région ayant des nageurs à fort potentiel sportif.

A des fins de plus de clarté, il a été décidé d'expliquer par des collectifs (comme la FFN) les aides que chaque année le comité engagent pour le mouvement sportif de la discipline de Natation Course définies par le biais de sa commission sportive. Ceci reprend les actions définis en début de saison par Christian BAUER et n'est pas sujet à vote puisque déjà pris en compte dans le PV de début de saison.

1/ nageurs inscrits sur liste de haut niveau ministérielle:

Dans le cadre du PES, les clubs ayant des nageurs Minimes/Cadets ayant trois saisons de licences (en comptant la saison en cours) dans une structure régionale et inscrits sur une liste ministérielle « jeune » ou « espoir » recevront une participation financière dans le cadre de la préparation sportive de la saison, sous présentation de facture, de 1000^{E} pour la liste « jeune » et de 300^{E} pour les « espoirs ».

2/ nageurs inscrits dans un collectif régional :

- **Collectif séniors et juniors :**

Participation financière du comité sur une action bien précise de stage de préparation estival dans le cadre d'une sélection FFN d'été (montant à déterminer).

- **Collectif Cadets :**

Participation financière du comité, au déplacement et hébergement, pour les Championnats de France Cadets à hauteur de 100^{E} sous réserve de présentation de facture.

- **Collectif Minimes :**

Participation financière du comité, au déplacement et hébergement, pour les Championnats de France Minimes à hauteur de 100^{E} sous réserve de présentation de facture.

- **Collectif Benjamins :**

Participation financière du comité, au déplacement et hébergement, pour la finale nationale du natathlon, à hauteur de 100^{E} sous réserve de présentation de factures pour tout benjamin se classant dans les huit premiers de la finale nationale du natathlon.

3/ nageurs médaillés à un Championnat de France (bassin de 50m) :

Les clubs ayant des nageurs Champion de France aux divers Championnats de France N1, Jeunes, Cadets et Minimes recevront une participation financière, au déplacement et hébergement, de 120^{E}
Les clubs ayant des nageurs médaillés (2ème et 3ème) aux divers Championnats de France N1, jeunes, Cadets et Minimes recevront une participation financière, au déplacement et hébergement, de 60^{E}.
Cette dotation aux résultats sportifs dans le cadre de l'aide du comité envers les clubs à l'accès vers

le haut niveau ne sera attribuée qu'une fois par nageur en fonction du meilleur résultat sportif obtenu lors d'un des divers Championnats nationaux et sur un seul championnat.

D.- Présentation sommaire par Christian BAUER et Christian RICOME (membre de la CS fédérale), du projet de programme sportif Natation Course, pour la future olympiade 2013/2016 :

Orientation 2013-2016

Christian BAUER nous présente ce que pourrait être les calendriers et les règlements de la prochaine olympiade.

II.5.- Les Aides du CRNLR :

Nous apprenons que le comité régional aide peu ses clubs et ne soutient pas de politique sportive. Ces informations nous proviennent de la DTN par la bouche du M. Christian DONZE. Des entraîneurs lui ont communiqué ces faits. Belle image pour notre région !

Je tiens à vous représenter le plan de politique régional pour l'Olympiade que vous avez tous reçu il y a aujourd'hui presque trois ans et présent de plus sur notre site régional. Ce document est transmis chaque année aux institutions lors des demandes des subventions avec un suivi réalisé par nos soins (quelques élus non présidents de clubs).

Politique sportive régionale

Retour aux clubs

→ Monsieur Christian RICOME demande à ce que les tableaux présentés très lisibles et compréhensif soient diffusés.

→ Le Président signale qu'ils sont réalisés uniquement pour vous démontrer l'aberrance des propos tenus par certaines personnes peu soucieuse du fonctionnement de notre comité. Ces tableaux ne sont pas complets puisqu'il relève d'un prévisionnel établi en commun. Ils pourront être présentés en assemblée Générale.

L'année prochaine sera une année plus difficile où les aides et retour aux clubs seront moindres, pour de simples raisons déjà communiquées :

- Le poids des licences cette année en baisse (de l'ordre de 300)
- Le budget formation sous traitance partenariat CREPS/ ERFAN disparait.
- Démarrage des formations ERFAN (en attente des candidatures)

III.- Informations diverses reçues depuis le dernier CD.

Le déménagement du siège

Depuis le mardi 21 Juin 2011, les nouveaux locaux de notre siège sont à l'adresse suivante :

Comité Régional de Natation LR
Maison régionale des sports
1039, Rue Georges Méliès
34000 Montpellier

N° Téléphone support adsl	04 67 47 13 35
Téléphone bureau	04 67 82 16 67
Téléphone ERFAN	04 67 85 16 68
Téléphone Président	04 67 82 16 74
Téléphone portable	06 08 80 32 40
Fax	04 67 82 16 86

→ A ce jour aucune ligne n'est reliée aux bureaux.

Les Subventions 2011

1.- De l'Etat CNDS :

Aide Accès au Haut Niveau	: 26 000.00 €
Formation	: 3 000.00 €
Evénement sportif	: 5 000.00 €

ETR : 2 000.00 €
2.- Du Conseil Régional :
Aide Accès au Haut Niveau : 30 000.00 € dont 10 000.00 € Pôle Espoir
Formation : 7 000.00 €
Une avance de 15 000.00 € au titre de l'action AHN et de 3 500.00 € de l'action Formation sont demandées.
3.- De l'Etat BOP :
Pour Pôle Espoir de Natation Course de Font Romeu : 2 000.00 €
Pour Pôle Espoir de Natation Synchronisée de Sète : 2 000.00 €
Pour Pôle Espoir de Water Polo de Sète : 2 000.00 €

Coupe de France des départements du 2 et 3 juillet 2011 à Sète :

Les officiels du CRNLR présents à la réunion technique du 2 juillet 11 heures à la Piscine Fonquerne seront :

Les Officiels désignés par le comité :

- → Robert GIL et Jacques RIERA Juges Arbitres
- → Didier JANIN et Claude CAMPAGNE Starters

L'informatique et chronométrage semi automatique :

- → Eric DUMOTIER
- → Annabelle LE GAL

Jury d'Appel :

A constituer le jour de la compétition avec les autres régions représentées

- → Gérard NURIT pour le Languedoc-Roussillon

Représentant la DTN :

- → Thierry JAMET, CTRC

Délégué de la compétition :

- → Jacky VAYEUR, Président du Comité Régional

Programme sur le site régional
Demander à la FFN, la plate forme Direct.

Opération Sentez-vous sport

Water Polo :

Explication sur le tournoi Alex Bonniou des 13 ans et sur le déplacement à la coupe de France à Cambrai.

Natation Synchronisée :

Point sur les Championnats de France Elite Espoirs au BOULOU.
Stage des ondines à Pézenas
Gala de Nat'Synchro à Bagnols le dimanche 3 juillet

Eau Libre :

Formation des officiels du 2 juillet à Sète

Interclubs Benjamins et Minimes 2011 du 15 mai à Alès : Il s'avère que les calculs effectués s'avérés exacts. Compétition excessivement trop longue. A ne plus recommencer sur un site.

IV.- Questions diverses

De Monsieur Christian RICOME : sur les amendes et la définition des réunions, sur la manière de faire. Réponse du Président : Il avait été convenu en commun en comité directeur de tenir compte des séries et des finales et ce pour éviter que des officiels manquants et surtout de se retrouver dans l'impossibilité de gérer ces finales. Pour ce qui est de la manière : Tout le monde est ainsi placé sur le même plan et administré de la même manière. Il avait été dit de ne plus engager les clubs qui avaient des dettes. C'est chose faite !

La séance est levée à 17 heures 30
Le Président
Jacky VAYEUR